

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT  
ANNUAL QUINZIÈME  
POUR LES ÉTATS-UNIS...  
POUR L'ÉTRANGER...

Le Numéro



Cinq Sous

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT  
Édition Hebdomadaire  
POUR LES ÉTATS-UNIS...  
POUR L'ÉTRANGER...

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 11 AVRIL 1912

85ème Année

## POUR EN FINIR.

### LE SCRUTIN DE LISTE.

Au moment où le pays a besoin de toute sa discipline et de toute son énergie (on sent assez comme les choses se compliquent au dedans et au dehors), la seule autorité qui subsiste, c'est-à-dire l'autorité parlementaire, est ébranlée. Sinon dans son principe, du moins dans le système de son fonctionnement. La discussion de la réforme électorale est en panne devant la Chambre : on a touché au moteur délicat qui fait aller la machine et maintenant c'est une question de savoir comment on pourra la remettre en état et la faire fonctionner.

Voilà des années que les augures discutent sur la représentation proportionnelle, nos expérimentateurs avaient été avertis, cependant : on leur disait : "Prenez garde, le pays ne comprendra rien à vos trop ingénieuses innovations ; vous détruisez ce qui est, sous prétexte de l'améliorer ; savez-vous par quoi vous le remplacerez ?"

Si l'état nécessaire de démontrer que les initiateurs de la R. P. se sont lancés dans cette discussion à l'aveugle, il suffirait de rappeler les deux faits qui viennent de se produire inopinément. Pour sauver la mise et aboutir à un résultat, coûte que coûte, les proportionnalistes en sont à proposer ce qu'ils appellent, dans leur jargon, l'appareillement interdépartemental, c'est-à-dire qu'ils cherchent à constituer des régions, des provinces électorales. — et, par conséquent, politiques, ainsi ils font craquer le cadre des départements, tel qu'il existe en France depuis la Révolution. Procédant de biais et pour un motif, en somme, très spécial et accidentel, ils abordent la réforme la plus délicate et la plus grave, celle qui touche à l'unité administrative et nationale, tout simplement parce qu'il faut faire voter, à tout prix, un projet à peu près inapplicable et dont ils ne savent pas nous donner, eux mêmes, une formule bien nette. Si on leur avait dit, dès le début, qu'ils allaient tout bonnement à la restauration des provinces, ils auraient poussé les hauts cris !

On les avertisait aussi qu'en portant atteinte au régime majoritaire, ils faisaient le chemin aux oppositions et détruisaient l'unité gouvernementale. Ils se bouchaient les oreilles, et maintenant, l'évidence leur crève les yeux.

Le président du Conseil, avec la finesse et la pénétration de son regard, avec la fermeté de son jugement et de son caractère, obéit aux nécessités de la situation en évoluant sur le terrain. Pourquoi a-t-il cru devoir invoquer sa fidélité républicaine ? Nul ne la conteste : e le est au-dessus du soupçon, sans qu'il ait besoin de la défendre par des déclarations hors de cause. Tout compte fait, si le produit, au fort de la mêlée, de ces loyales conversions, c'est que le combat était mal engagé. Jusqu'ici, la discussion nous a menés, elle n'était pas menée.

Il est temps que le gouvernement, s'étant ressaisi, et avant reconnu sa véritable force, prenne l'affaire en main pour la conduire promptement vers une solution simple et claire, selon le caractère français.

Le pays, pour de longues années, dans de nouvelles dissensions civiles. Ils ont gouverné mal : mais est-il démontré qu'ils ne peuvent gouverner bien ? Ils arrivent au moment où l'expérience les assagit : ne voyons-nous pas un socialiste, M. Millerand, restaurer l'armée et l'esprit militariste ? Demain, peut-être, un autre dégradera la formule qui fera vivre, sur un pied de paix sinon d'union, les Églises et la République.

Dans l'état d'inquiétude où sont les esprits, ce qu'il pourrait y avoir de pis, ce serait une espèce de coup d'Etat détruisant le passé et le présent au profit d'un avenir obscur et, par conséquent, suspect. Ce qu'il faut craindre, par-dessus tout, c'est l'absence de gouvernement, l'anarchie. Or, que serait une chambre où les minorités combinées de droite et d'extrême gauche seraient assez fortes pour produire l'atavisme gouvernemental ?

L'époque où nous sommes n'est pas sans analogie avec les dernières années de la Révolution française où celle-ci cherchait à se perpétuer dans les institutions, tandis que ses adversaires, la croyant épuisée, sonnaient l'heure de l'abdication. En fait, le succès lui était acquis, mais les contemporains ne le voyaient pas. Devait-elle, cependant, rejeter ses adversaires pour faire place à ses adversaires ? Les premiers, tremblants pour eux-mêmes et pour leur œuvre, n'avaient trouvé d'autre procédé que de se perpétuer dans les assemblées, en se mettant, en quelque sorte, au-dessus du suffrage. Mais les autres s'en prenaient justement à cette suprême forteresse de la représentation nationale. Les fructidors alternaient avec les vendémiaires.

Comme la Révolution, à la fin du siècle dix-huit, la République l'emporte aujourd'hui. Les partis monarchistes se débattent dans l'indifférence de l'opinion. Bien-tôt, il ne restera plus, en France, un homme qui ait connu les anciens régimes et leurs derniers tenants : en sont réduits, pour se faire entendre, à mettre leurs programmes et leurs candidatures sous l'égide de la République.

Mais la question est de savoir, maintenant, si la République, acceptée par la nation, a partiellement ses défenseurs ou à ses adversaires. Les premiers, sentant que leurs fautes ont donné un certain avantage aux seconds, se cramponnent au pouvoir. Eux aussi voudraient se perpétuer dans les assemblées. Par contre, les minorités tentent de tourner les choses à leur avantage, par une sorte de fructidor légal que leur union accomplirait contre la majorité républicaine. La droite participe à cette campagne qui s'achèverait, finalement, au profit du parti socialiste ou simplement du désordre et de l'anarchie.

Je l'ai dit et je le répète, il n'y a de gouvernement possible que si quelqu'un a le dernier mot. Dans la France actuelle, le dernier mot n'appartient ni à un prince, ni à une classe, ni à un système d'institution : il appartient au peuple, et celui-ci, pour faire connaître pratiquement et continuellement sa volonté n'a qu'un procédé : le suffrage. Or le suffrage repose sur une convention, quelle qu'elle soit. La loi du nombre est une convention, comme les autres, d'accord : mais tout est convention, même ce fameux "contrat social" que personne n'a signé, que personne n'a vu et qui est, tout de même, un contrat.

Après avoir tout bien pesé et bien examiné, vous vous apercevrez que, convention pour convention, le mieux est, de se tenir à la plus simple de toutes, à savoir le dernier mot aux plus nombreux, en attendant que les plus nombreux deviennent les plus nombreux à leur tour. Tout autre système est captieux, factice, arbitraire subordonné à des combinaisons et à des manigances éphémères, qui l'altèrent et le sophistiquent d'avance. Pourquoi

innover dans le vague pour tomber sans doute dans le pire ? Au fond, ce dont souffre actuellement le pays, ce n'est pas tant de l'absence des minorités dans le Parlement : elles y tiennent une place des plus importantes et des plus distinguées par le nombre et par le talent ; plus fortes, elles seraient peut-être trop dangereuses. Non, la véritable critique portée contre le système actuel vise surtout la subordination de l'élu à certaines coterie locales : la France tolère mal d'être conquise par l'arrondissement.

Eh bien ! à cela, le remède n'est nullement dans les combinaisons renforçant mécaniquement les minorités : il est dans l'élargissement de la base électorale. Or, un système éprouvé existe pour obtenir, droitement et rapidement, ce résultat, c'est le "scrutin de liste".

Le scrutin de liste, avec interdiction des candidatures multiples, je ne vois pas d'autre issue à l'impasse actuelle. Par le rétablissement du scrutin de liste, la réforme aboutira logiquement et promptement. La Chambre échappera au ridicule d'un échec qui, après trois ans de discussions stériles, la démontrera impuissante : le pays obtiendra la satisfaction qu'il réclame, sans courir le risque du saut dans l'inconnu.

Que le gouvernement prenne franchement et rapidement l'initiative d'une proposition dans ce sens, la Chambre suivra les yeux fermés : il se tirera lui-même d'embarras et déconcombrera ses voies. Ce n'est qu'après avoir franchi cet obstacle qu'il se sentira libre : or, il le franchira de la façon la plus élégante et la plus sage s'il obtient le rétablissement d'un système connu du pays et qui fut patronné par tous les pères de la République.

La majorité, sauvée de ses propres défaillances, lui en saura gré et le suivra, ensuite, partout où il voudra : c'est alors, qu'au lieu de lui céder sans cesse parce qu'il la craint toujours, il pourra lui résister parce qu'elle aura confiance en lui. Si la République, pour se consolider définitivement, veut gouverner largement, elle y arrivera non pas en agissant contre ses amis, mais en les amenant à des concessions à la fois habiles et équitables. Une majorité moins inquiète, sera plus accueillante aux paroles qui apaisent : ses actes seront moins violents si la perspective des combats à mort est écartée.

La crise aura du moins servi à démontrer, à un parti qui a tant abusé de sa force, que les majorités doivent gouverner avec mesure. La volonté du nombre suppose toujours, en somme, un certain abus du pouvoir. Un gouvernement, quel qu'il soit monarchique, aristocratique, démocratique, n'est fort que si, de lui-même, il réprime ses propres excès et s'il sait se rendre supportable à ceux qui s'inclinent, momentanément, par devoir ou par résignation, devant l'exercice accepté de son autorité.

GABRIEL HANOTAUX.

### Les plaisirs du cinéma.

Il fut un bien que le cinématographe nous donne de grandes joies, puisque, d'un bout du monde à l'autre, nul spectacle n'a plus de succès. Mais on n'a pas assez observé que ce qui ne se voit pas, quoiqu'on s'en vante, c'est de quoi nous avertit le psychologue et le docteur Puzo dans une revue scientifique de Tatin. Millerand, devant un film qu'il

représentait une cérémonie religieuse à Birma, a entendu distinctement les cloches. La première illusion passée, il s'est aperçu qu'il n'y avait pas de cloches, mais seulement un orchestre à cordes et il s'est rendu compte qu'il avait été le jouet d'une auto-suggestion. Ce mirage acoustique est bien connu des impressionnistes ; aussi demandent-ils à leurs kspellemeister des symphonies idoine et conformes aux sujets. Une autre fois, M. Puzo a cru entendre le bruit d'une cascade, et il s'est avisé ensuite que c'était le ronflement du ventilateur. En présence d'un navire il a senti l'humidité et la fraîcheur de l'eau, ainsi que le souffle de la brise de mer ; peut-être que, là encore, le ventilateur a pu jouer son rôle. Mais voici mieux. Le film représentait une cour de ferme ; des paysans déchargeaient une charrette de foin. M. Puzo a senti l'odeur du foin frais et, qui plus est, son assistant, qui l'accompagnait au spectacle, son assistant a fait la même chose que lui. Comme ils cherchaient tous deux l'explication de ce phénomène étrange, ils ont constaté qu'une de leurs voisines s'était tortement parfumée. Ils ne l'avaient pas remarqué avant cette minute, mais ils s'en assurèrent et, humant le parfum de toutes leurs narines, ils se convainquirent que c'était un parfum quelconque, pas même celui qui porte le nom de foin coupé. Ainsi, leur voisine n'était point la cause directe, mais veement l'occasion de leur illusion olfactive, et n'avait fait, si l'on peut dire, que stimuler l'imagination de leur odorat. Il est heureux, pour cette dame élégante, que la charrette ait été chargée de foin et non pas de fumier. Quoiqu'il en soit, M. Puzo conclut de ces expériences que le cinématographe agit à la fois sur toutes nos facultés et que, par des associations mystérieuses, il peut illusionner à la fois plusieurs sens. Tandis que notre œil croit voir les choses en mouvement, notre oreille en perçoit le bruit, nos narines l'odeur, notre épiderme la chaleur ou le froid. Il n'y a que le goût pour lequel le cinéma n'apporte aucun exemple, et c'est vraiment dommage. Le cinéma serait le théâtre idéal si, devant des convives assis à une table, le spectateur à jeun avait la sensation de dîner.

Washington, 9 avril.—Le représentant Robert F. Broussard, de la Louisiane, a pris la parole aujourd'hui devant la Commission des Finances du Sénat, pour la défense du droit d'entrée sur le sucre et à qualifications "absurdes" les déclarations de M. Underwood, suivant lesquelles l'abolition de ce droit permettrait au peuple américain de réaliser une économie annuelle de 115,000,000 de dollars.

L'abolition du droit d'entrée ne causerait pas une baisse du prix du sucre, a dit M. Broussard, mais au contraire il est probable que le consommateur devrait payer un prix plus élevé.

Les partisans de l'abolition du droit d'entrée prétendent que l'admission libre du sucre étranger sur les marchés américains serait à l'avantage du consommateur de ce pays.

Cette prétention est absurde et tout économiste qui aura étudié la question pendant cinq minutes se rendra compte de son absurdité.

"Enlever le droit d'entrée sur le sucre signifierait la ruine d'une importante industrie américaine. Les prix baisseraient peut-être temporairement, mais pour remonter ensuite beaucoup plus haut qu'ils ne l'ont jamais été."

"Je crois, pour ma part, que l'industrie sucrière en Louisiane n'en est qu'à ses débuts et que sans cette néfaste agitation la culture de la canne se répandrait rapidement dans les autres Etats du Sud."

Arrivée de F. O. Beach à Paris. Paris, 10 avril.—Frederick O. Beach, le courtier de Wall street, contre lequel a été lancé un mandat d'arrêt à Aiken, C. du S., où il est accusé d'avoir voulu tuer sa femme, est arrivé ici mercredi matin, venant de Londres avec sa femme, Mme Camilla Beach.

Ils se sont immédiatement rendus chez W. K. Vanderbilt, rue Lereaux, dont ils seront les hôtes. M. Beach a refusé de rien dire au sujet de son affaire.

Le conflit italo-turc. Londres, 10 avril.—Une dépêche de Constantinople mande que les puissances ont consenti à renouveler leurs tentatives auprès de la Porte afin de savoir à quelles conditions le gouvernement turc consentirait à conclure la paix avec l'Italie.

On croit que cette démarche n'est que la conclusion logique de la récente entrevue de Guillaume II avec l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie. Cependant tout fait prévoir que cette nouvelle tentative, comme les précédentes, est vouée à

un échec. C'est du moins ce qui ressort d'une dépêche envoyée hier à la "Daily Chronicle" par son correspondant à Constantinople, qui a eu une interview avec Amin Bey, le ministre ottoman des affaires étrangères.

Celui-ci a déclaré au correspondant que la Turquie ne consentirait à aucun prix à entamer des pourparlers avec l'Italie tant que cette puissance n'aurait pas annulé le décret d'annexion de la Tripolitaine.

La conquête d'un pays, a dit le ministre turc, n'est pas faite par un simple décret portant la signature du souverain. Dans le conflit actuel, les puissances ont manifesté leurs sympathies envers la Turquie et elles ne peuvent pas nous demander de conclure la paix contre notre volonté.

Si l'Italie désire sincèrement la paix, nous sommes prêts à traiter, mais seulement sur une base honorable.

En ce qui concerne les menaces de l'Italie de transporter le théâtre des hostilités en Turquie d'Europe, Amin Bey a déclaré que la Turquie n'avait pas de marine, mais possédait une armée forte et disciplinée, prête à repousser toute tentative d'invasion.

Le congressiste Broussard défend le droit d'entrée sur le sucre.

Washington, 9 avril.—Le représentant Robert F. Broussard, de la Louisiane, a pris la parole aujourd'hui devant la Commission des Finances du Sénat, pour la défense du droit d'entrée sur le sucre et à qualifications "absurdes" les déclarations de M. Underwood, suivant lesquelles l'abolition de ce droit permettrait au peuple américain de réaliser une économie annuelle de 115,000,000 de dollars.

L'abolition du droit d'entrée ne causerait pas une baisse du prix du sucre, a dit M. Broussard, mais au contraire il est probable que le consommateur devrait payer un prix plus élevé.

Les partisans de l'abolition du droit d'entrée prétendent que l'admission libre du sucre étranger sur les marchés américains serait à l'avantage du consommateur de ce pays.

Cette prétention est absurde et tout économiste qui aura étudié la question pendant cinq minutes se rendra compte de son absurdité.

"Enlever le droit d'entrée sur le sucre signifierait la ruine d'une importante industrie américaine. Les prix baisseraient peut-être temporairement, mais pour remonter ensuite beaucoup plus haut qu'ils ne l'ont jamais été."

"Je crois, pour ma part, que l'industrie sucrière en Louisiane n'en est qu'à ses débuts et que sans cette néfaste agitation la culture de la canne se répandrait rapidement dans les autres Etats du Sud."

### D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapellerie et Articles de toilette pour Messieurs et Enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Cadeaux des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 3ème District.

### LE SOURIRE QUI NE S'EFFACE PAS

éclaire la physionomie de l'homme qui goûte une bouteille de bière de la AMERICAN BREWING CO. Elle dissipe la fatigue du corps et de l'esprit. Elle étanche la soif, est agréable à prendre et tonifie le système. Vous ne savez jamais quelle délicieuse boisson peut composer le houblon et le malt jusqu'à ce que vous ayez goûté la bière de la AMERICAN BREWING CO. Faites-le aujourd'hui.

Bonne Brasserie Main 120 ; Dépt. de Mise en Bout. Main 1440  
THE AMERICAN BREWING CO.  
NOUVELLE-ORLÉANS, L.N.E.

### Jackson Brewing Co.

PURE FOOD BEER

L'Intolérance de la Prohibition est du même genre et de la même sorte que l'intolérance du Puritanisme. Les deux sont aussi opposés à la liberté que les ténébreux sont à la lumière. Leur sentiment ardent est inspiré par le principe de la guerre tyrannique qui voudrait imposer ses règles à tous les hommes, et agit constamment d'une manière ou d'une autre contre ceux dont une vigilance éternelle est la seule sauvegarde. Nous engageons ceux qui aiment trop la liberté pour se soumettre à la restriction de la Prohibition.

Essayez Notre Bière Bohémienne

JACKSON BREWING CO., Nos. Deceatur et Jefferson  
Lawrence Fabacher, Président, Adolph Danner, Vice-Prés.  
Geo. Oertling, Sec. Trés. Joe Melcher, Sec. Adm.

Nous Vous Invitons à Visiter Notre Brasserie.

Requête de l'aviateur Atwood. Boston, 10 avril.—Harry Atwood, l'aviateur, espère obtenir que le département de la marine le fasse accompagner par un croiseur ou un contre-torpilleur dans le vol de 1900 milles qu'il se propose de faire à travers l'océan Atlantique l'été prochain.

Il est à Washington aujourd'hui et va soumettre sa requête au président Taft, au contre-amiral Peary et au secrétaire de la marine Meyer.

Atwood a l'intention de faire une envolée de Boston à St. John, N. B. et de là en Angleterre à travers l'océan.

Rapport rassurant. Fairbanks, Alaska, 10 avril.—Une nouvelle tentative pour faire l'escalade du Mont McKinley a échoué. Les ascensionnistes étaient partis de Fairbanks le 5 février, et sont rentrés aujourd'hui après avoir rencontré des obstacles insurmontables.

Négresse condamnée à mort. Newport News, Vie, 10 avril.—Virginia Christian, une jeune femme de couleur reconnue coupable du meurtre de Mme Ida Belote, a été condamnée à mort aujourd'hui.

Si le gouverneur ne lui accorde pas une commutation de peine, la femme Christian sera électrocutée dans la prison de Richmond.

Les suffragettes de l'Illinois. Chicago, 10 avril.—Les suffragettes de cette ville ne sont nullement découragées par la défaite qu'elles ont subie aux élections primaires d'hier.

Elles se proposent d'inaugurer une active campagne électorale cet automne et espèrent avoir plus de succès la prochaine fois.

Mme Jane Addams, leader des suffragettes de Chicago, commentant les résultats de l'élection de mardi, a dit : "Notre cause est bonne et un jour ou l'autre nous obtiendrons gain de cause dans l'état d'Illinois."

Le Roi des Sirops de Table

Dans Toutes les Bonnes Epiceries